

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2024

---

PLFFG 2024 - (N° 538)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CF85

présenté par

M. Amiel, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Dirx, M. Labaronne, Mme Le Grip,  
M. Lefèvre, M. Masségli, M. Metzdorf, M. Rodwell, M. Sitzenstuhl et M. Woerth

-----

### ARTICLE LIMINAIRE

I. – À la quatrième ligne de la troisième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« -5,7 »

le nombre :

« -5,5 ».

II. – À la septième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« -6,1 »

le nombre :

« -5,9 ».

III. – À la dixième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 56,8 »

le nombre :

« 56,6 ».

IV. – À la onzième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 1 657 »

le nombre :

« 1 652 ».

V. – À la douzième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 2,1 »

le nombre :

« 1,8 »

VI. – À la quinzième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« -5,4 »

le nombre :

« -5,3 ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de repli vise à concentrer les efforts d'amélioration du solde 2024 sur des mesures en dépenses, qu'il s'agisse de mesures réglementaires (fin du remboursement des tests Covid sans ordonnance par exemple) ou d'annulations supérieures de crédits.